# Budget rectificatif 5/2005: révision des prévisions des ressources propres, excédents du Fonds de garantie et mobilisation du Fonds de solidarité pour la Slovaquie

2005/2126(BUD) - 07/09/2005 - Acte final

OBJECTIF : arrêt définitif du budget rectificatif 5/2005.

ACTE LÉGISLATIF : 2005/701/CE, Euratom.

CONTENU : Le Parlement européen a définitivement arrêté le budget rectificatif 5/2005 de l'Union européenne, conformément à sa résolution du 7 septembre 2005 (se reporter au résumé de la résolution).

Ce budget rectificatif vise principalement à mobiliser l’instrument de solidarité à hauteur de 5,7 mios EUR pour venir en aide à la Slovaquie touchée par des tempêtes.